

# Normalisation et automatisation des catalogues

*Nous avons groupé dans ce numéro quatre études. Elles concernent la normalisation du catalogage des « monographies » et des publications en séries et les développements de l'automatisation : numérotation internationale du livre et « Format » bibliographique d'échange de l'information. Nous y avons joint un petit répertoire des sigles couramment employés dans les quatre contributions.*

## LES PROGRES DE LA NORMALISATION

Jusqu'à ces temps derniers, il y avait des normes françaises de catalogage - chapitres parus séparément d'un futur code français. Mais il n'y avait pas de norme internationale en matière de catalogage.

Nous ne voulons pas rappeler longuement ici comment les travaux entrepris en 1961 par la Conférence de Paris sur les principes de catalogage, et poursuivis à Copenhague en 1969, ont abouti à la définition d'une norme appelée Description bibliographique internationale normalisée (plus connue sous le sigle anglais ISBD). La première norme internationale concerne les monographies — ISBD (M) — c'est-à-dire les ouvrages formant un tout en un ou plusieurs volumes — terme nouveau dans notre vocabulaire du catalogage, mais commode pour distinguer ces publications des *publications en série*, pour lesquelles une autre norme internationale vient tout juste de sortir.

Nous préférons rappeler ici très brièvement que la Fédération internationale des associations de bibliothécaires (FIAB) s'est dotée d'un grand projet, le Contrôle bibliographique universel (C.B.U.), dont l'un des résultats sera d'alléger le travail des catalogueurs, les notices descriptives étant rédigées dans le pays d'origine de la publication et pouvant être reprises avec le minimum de modifications dans les catalogues des pays étrangers. Ce projet est d'ores et déjà réalisable pour les monographies, puisque de nombreuses bibliographies nationales ont adopté ou vont adopter l'ISBD (M). L'ISBD (S), pour les périodiques et publications en série, voit le jour. Et l'on peut s'attendre à voir surgir toute une lignée d'autres ISBD — descriptions normalisées pour les disques, le matériel audio-visuel, les microéditions, etc.

Pour en revenir aux monographies, je voudrais m'attacher à préciser où nous en sommes depuis la présentation que j'avais faite de la traduction française de la norme internationale dans le *Bulletin des bibliothèques de France* (1). Comme il était annoncé dans cet article, la France ayant participé activement au groupe de travail qui a élaboré l'ISBD (M), nous avons promis de l'utiliser dans la *Bibliographie de la France* dès janvier 1973 ; ce qui a été fait, pour la partie officielle, série Livres, et le supplément des Publications officielles. Cependant, la Commission de catalogage mettait en chantier, dans le cadre de l'AFNOR (Association française de normalisation), une série de réunions en vue d'aboutir à une nouvelle rédaction de la norme Z 44-050, *Rédaction de la notice catalographique*. Effectivement, le projet de norme Pr Z 44 050 fut soumis en juin 1973 à enquête publique jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre suivant.

Mais, dans l'intervalle, la Commission de catalogage de la FIAB avait organisé une réunion de révision de la norme internationale, qui eut lieu à Grenoble les 23 et 24 août 1973, juste avant le Conseil général de la FIAB. Cette réunion aboutit à un texte légè-

(1) La Description bibliographique internationale normalisée (International Standard Bibliographic Description), in : « Bull. Bibl. France », 18<sup>e</sup> année, n° 5, mai 1973, pp. 163-202. Le tirage à part est en vente à la Bibliothèque nationale (15 F).

rement modifié, qui vient de paraître en anglais (2). De ce nouveau texte, nous tenons le plus grand compte dans la mise en forme de la norme française Z 44-050, qui présentera cette originalité de refléter, non seulement les remarques recueillies au cours de l'enquête publique, mais surtout les améliorations introduites par la nouvelle rédaction de la norme internationale.

Cette nouvelle rédaction, au reste, n'introduit aucun changement fondamental ; elle est mieux présentée, plus précise, plus détaillée. Nous portons actuellement tous nos efforts sur la mise en forme finale de la norme française, qui pourra être soumise vers la fin mai 1974 à un nouvel examen de la Commission de catalogage. Si elle est approuvée, l'AFNOR demandera son homologation, et le texte définitif devrait sortir vers l'automne.

D'ores et déjà les nouvelles règles sont enseignées pour la préparation au C.A.F.B. et au concours de sous-bibliothécaire, ainsi qu'à l'E.N.S.B. Il ne semble pas que leur assimilation présente de grandes difficultés. De toutes façons, le projet en cours de distribution de fiches (Catalogage national centralisé dont la mise en œuvre est prévue par le Bureau pour l'automatisation des bibliothèques) allègera de beaucoup la tâche de nos collègues en matière de catalogage, en leur permettant de recevoir des jeux de fiches des ouvrages français, avec les reports de vedettes tout prêts. C'est alors qu'ils commenceront à réaliser les bienfaits d'une véritable normalisation.

Suzanne HONORE.

(2) Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires. - ISBD (M) : International standard bibliographic description for monographic publications. - 1st standard ed. - London (c/o the British Library, Reference Division, Great Russell Street, WC1 B 3DG) : IFLA Committee on cataloguing, 1974. - X - 36 p. ; 30 cm. ISBN 0-903043-02-5 (2 livres sterling).